



Mairie de Gosné
Place du Calvaire
35140 GOSNÉ

Tél. 02 99 66 32 08
Email : mairie@gosne.fr

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le :

JEUDI 18 AVRIL 2024
à la Mairie - salle du Conseil Municipal
à 20h15

ORDRE DU JOUR

Présentation du projet de maison médicale par M. TRICOT, architecte

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Construction d'une maison médicale : validation de l'avant-projet définitif et de la rémunération définitive du maître d'œuvre
- Réhabilitation thermique et extension de la médiathèque municipale ainsi que l'aménagement de ses abords : validation de l'avant-projet définitif et de la rémunération définitive du maître d'œuvre
- Réhabilitation thermique et extension de la médiathèque municipale ainsi que l'aménagement de ses abords : demande de subvention auprès de la DRAC et validation du PCSES
- Création d'un bar-restaurant : aménagement de la cuisine
- Rénovation globale de l'éclairage public – SDE 35
- Modernisation de la voirie communale – programme 2024
- Servitude de passage de canalisations au bénéfice d'un tiers
- Lotissement le Bas Rocher : rétrocession
- Ravalement de la salle des sports
- Orchestre à l'école
- Subvention : Restos du cœur
- Création d'un poste permanent d'adjoint technique territorial
- Droit de préemption urbain : 2bis rue de la Lande d'Ouée
- Divers : planning des permanences lors des élections européennes
- Présentation du dispositif Fulenn

Fait en Mairie, le 11 avril 2024

Le Maire,
Jean DUPIRE

